

# DEC 05/2020

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

QUINZIÈME LÉGISLATURE

**SÉNAT**

SESSION ORDINAIRE DE 2019/2020

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 17 avril 2020

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 17 avril 2020

## **TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Proposition de virement de crédits n° DEC 05/2020 à l'intérieur de la section III  
- Commission - du budget général pour l'exercice 2020

E 14740





Conseil de  
l'Union européenne

**Bruxelles, le 14 avril 2020**  
**(OR. en)**

**7289/20**

**FIN 213**

#### **NOTE DE TRANSMISSION**

---

Origine:	Monsieur Johannes HAHN, membre de la Commission européenne
Date de réception:	14 avril 2020
Destinataire:	Monsieur Zdravko MARIĆ, président du Conseil de l'Union européenne
Objet:	Proposition de virement de crédits n° DEC 05/2020 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2020

---

Les délégations trouveront ci-joint le document DEC 05/2020.

p.j.: DEC 05/2020



COMMISSION EUROPÉENNE

BRUXELLES, LE 14/04/2020

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2020  
SECTION III - COMMISSION TITRES: 21, 23

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 05/2020

---

**ORIGINE DES CRÉDITS**

**DU CHAPITRE** - 2102 Instrument de financement de la coopération au développement (ICD)

ARTICLE - 21 02 04 Coopération avec le Moyen-Orient	CE	-13 000 000,00
---	----	----------------

**DESTINATION DES CRÉDITS**

**AU CHAPITRE** - 2302 Aide humanitaire, assistance alimentaire et préparation aux catastrophes

ARTICLE - 23 02 01 Mise à disposition rapide et efficace d'une aide humanitaire et d'une assistance alimentaire en fonction des besoins	CE	13 000 000,00
---	----	---------------

## **INTRODUCTION**

La proposition de virement de 13 millions d'EUR en crédits d'engagement de la ligne budgétaire 21 02 04 «Coopération avec le Moyen-Orient» relevant de l'Instrument de financement de la coopération au développement (ICD) vers la ligne budgétaire 23 02 01 «Mise à disposition rapide et efficace d'une aide humanitaire et d'une assistance alimentaire en fonction des besoins» vise à renforcer les initiatives de l'UE en réaction à la crise grave liée à la COVID-19 en Iran.

La situation dans le pays, caractérisée par des besoins énormes et une réaction très insuffisante, est extrêmement préoccupante. Cette situation s'explique en partie par le mauvais état du système de soins de santé et la disponibilité très faible de matériel médical, avant même la pandémie de COVID-19. Les importations de produits médicaux sont limitées par les sanctions américaines. En conséquence, même les articles essentiels les plus élémentaires, tels que les gants en latex, font défaut. De plus, la population est extrêmement vulnérable en raison de l'accès actuellement insuffisant aux soins médicaux, ce qui se traduit par des taux de mortalité élevés.

L'Iran fait donc partie des pays les plus touchés dans le monde, avec 38 309 cas confirmés et 2 640 décès à la date du 29 mars. Il est probable que les chiffres réels soient plus élevés, compte tenu de la capacité de dépistage limitée dans le pays. Ces chiffres sont alarmants, si l'on considère qu'il y a désormais 45 907 cas confirmés de COVID-19 dans l'ensemble de la région de la Méditerranée orientale.

La proposition de virement vers l'instrument d'aide humanitaire garantira une réaction efficace et efficiente, en accélérant la conclusion de contrats et la livraison de l'aide, puisqu'elle fera appel aux canaux et procédures de l'aide humanitaire, par l'intermédiaire de certains partenaires chargés de la mise en œuvre qui sont déjà sur le terrain. Une mise en œuvre dans le cadre des procédures de l'ICD nécessiterait un processus beaucoup plus long avant de pouvoir engager et exécuter les fonds.

Une réaction rapide à la COVID-19 en Iran jouera également un rôle stratégique dans l'élimination ou le ralentissement de la propagation du virus dans l'ensemble de la région, étant donné que le pays a une population estimée à 85 millions d'habitants, accueille 4 millions de réfugiés afghans et possède plusieurs sites de pèlerinage importants dans la région.

## I. PRÉLÈVEMENT

### I.1

#### a) Intitulé de la ligne

21 02 04 - Coopération avec le Moyen-Orient

#### b) Données chiffrées à la date du 27/03/2020

	<b>CE</b>
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	243 843 466,00
2 Virements	0,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	243 843 466,00
4 Crédits déjà utilisés	53 161 398,00
<b>5 Crédits disponibles (3-4)</b>	<b>190 682 068,00</b>
<b>6 Prélèvement proposé</b>	<b>13 000 000,00</b>
<b>7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)</b>	<b>177 682 068,00</b>
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	5,33 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

#### c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	<b>CE</b>
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 27/03/2020	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

#### d) Justification détaillée du prélèvement

La proposition de virement de 13 millions d'EUR en crédits d'engagement vers l'instrument d'aide humanitaire garantira une réaction efficace et efficiente à la crise liée à la COVID-19 en Iran, en accélérant la conclusion de contrats et la livraison de l'aide, puisqu'elle fera appel aux canaux et procédures de l'aide humanitaire, par l'intermédiaire de certains partenaires chargés de la mise en œuvre qui sont déjà sur le terrain. Les procédures de l'ICD nécessitent un processus beaucoup plus long avant de pouvoir engager et exécuter les fonds.

## **II. RENFORCEMENT**

### **II.1**

#### **a) Intitulé de la ligne**

**23 02 01 - Mise à disposition rapide et efficace d'une aide humanitaire et d'une assistance alimentaire en fonction des besoins**

#### **b) Données chiffrées à la date du 27/03/2020**

	<b>CE</b>
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	1 042 234 779,00
2 Virements	-15 789 900,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	1 026 444 879,00
4 Crédits déjà utilisés	983 234 500,00
<b>5 Crédits disponibles (3-4)</b>	<b>43 210 379,00</b>
<b>6. Renforcement demandé</b>	<b>13 000 000,00</b>
<b>7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5+6)</b>	<b>56 210 379,00</b>
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	1,25 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

#### **c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)**

	<b>CE</b>
1 Crédits disponibles en début d'année	1 024 638,59
2 Crédits disponibles à la date du 27/03/2020	1 024 638,59
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	0,00 %

#### **d) Justification détaillée du renforcement**

L'aide humanitaire initialement prévue en faveur de l'Iran en 2020 s'élève à 10 millions d'EUR. Une première tranche de 5 millions d'EUR a déjà été affectée à des activités de soutien aux 4 millions de réfugiés afghans présents dans le pays. Les 5 millions d'EUR restants serviront à couvrir à la fois les besoins des réfugiés afghans et les initiatives en réaction à la COVID-19. Les fonds destinés aux initiatives en réaction à la COVID-19 sont toutefois loin d'être suffisants au vu de l'ampleur de l'urgence et ne permettront même pas de couvrir les besoins vitaux les plus urgents.

La proposition de virement renforce donc de 13 millions d'EUR en crédits d'engagement les initiatives de l'UE. Ces fonds serviront à acheter en urgence le matériel médical nécessaire.